

L'enseignement technique

MATHÉMATIQUE AU C. E. T.

Animateurs : ORTEGA, DAMON et NUGUES

I — *But de l'enseignement des mathématiques au C.E.T.*

Les mathématiques sont un mode de pensée qui doit permettre de passer d'une approche intuitive à une approche analytique.

C'est l'apprentissage du raisonnement, qui n'est pas la seule finalité de l'enseignement des mathématiques au C.E.T.

En effet, la phase que nous avons appelée "opérateur" doit toujours garder une grande importance sous forme de calculs se rapportant aux différentes professions.

De plus, l'introduction de nouveaux concepts peut être l'occasion de voir les relations pouvant exister entre des opérateurs mathématiques et des opérateurs techniques (liaison algèbre de Boole—automatismes).

II — *Liaison des mathématiques avec les autres disciplines*

Elle peut se faire de façons diverses :

1) au niveau de l'établissement, par la constitution d'équipes pédagogiques par discipline et interdisciplinaires, ce qui permettra la coordination des enseignements et sera l'occasion d'introduire de la souplesse dans la répartition des matières scientifiques et techniques ;

2) au niveau académique, par la création d'un bureau académique de l'enseignement technique utilisant le support du

C.R.D.P. pour une diffusion systématique des expériences de chacun.

III — *Problèmes du langage*

Nécessité d'unifier le vocabulaire et les symboles utilisés. Grâce aux équipes pédagogiques, les élèves entendront et utiliseront le même vocabulaire et les mêmes symboles en enseignement général et à l'atelier, ce qui en particulier permettra de résoudre les problèmes posés à propos de la géométrie, du dessin industriel, des mathématiques commerciales.

IV — *Formation des maîtres de C.E.T.*

Nécessité d'une formation en IREM. Nécessité de décharges effectives pour les professeurs.

V — *Les horaires*

L'importance donnée aux mathématiques dans l'emploi du temps est insuffisante. Il est nécessaire à tous les niveaux d'inclure une heure de travaux dirigés par demi-section, d'autant plus qu'une section d'enseignement général regroupe trop souvent des spécialités différentes.

Le groupe de travail rappelle le voeu émis par la commission C.E.T. du 19 Novembre 72 demandant l'heure de décharge accompagnant la mise en place de nouveaux programmes, comme dans le premier cycle.